



REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DES LANDES

EXTRAIT DU REGISTRE

DES DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE D'YCHOUX

Séance du 25 mars 2025

Membres en exercice : 13

Qui ont pris part à la délibération : 9

Date de la convocation :
19.03.2025

L'an deux mille vingt-cinq, les vingt-cinq mars à dix-huit heures trente minutes,
le Conseil d'Administration du CCAS d'YCHOUX s'est réuni dans le lieu ordinaire de ses
séances à la Mairie sous la présidence de Monsieur Vincent CASTAGNÈDE, Président du CCAS
et après convocation régulièrement faite.

Présent(e)s : Mme Valérie CHEVALLIER – Mme Stéphanie ABALLONI – Mme Marie-Madeleine
CHARRIER – Mme Monique GAUTIER – Mme ESCAICH Véronique – Mme Isabelle SULPICE –
M. Gérard CARRÈRE – M. Vincent CASTAGNÈDE

Absent excusé : M. Vincent VILARD

Absents : Mme Sonia LIHAN- M. Victor LOURTIES – Mme Stéphanie KREMER

Absente excusée ayant donné pouvoir :
Mme Ludiwine MOUNEYRES avait donné pouvoir à Valérie CHEVALLIER

Secrétaire de séance : Mme Valérie CHEVALLIER

Objet de la délibération n°20250325_3 :

Vote du budget primitif 2025

Monsieur Le Président présente au Conseil d'administration le budget primitif 2025 du CCAS qui s'équilibre comme
suit :

Investissement	
Dépenses	69 073.88 €
Recettes	69 073.88 €
Fonctionnement	
Dépenses	136 400.42 €
Recettes	136 400.42 €

A l'unanimité, le Conseil d'administration approuve les propositions du budget Primitif 2025.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.
Pour extrait certifié conforme, le 25 mars 2025.

La Secrétaire,

Valérie CHEVALLIER

Le Président,

Vincent CASTAGNÈDE